



**HAL**  
open science

# Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des “ circuits courts de longue distance ” approvisionnant Paris et Montpellier

Adrien Baysse-Lainé

## ► To cite this version:

Adrien Baysse-Lainé. Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des “ circuits courts de longue distance ” approvisionnant Paris et Montpellier. *Géographie, Économie, Société*, 2021, 23 (4), pp.507-526. 10.3166/ges.2021.0016 . hal-03604769

**HAL Id: hal-03604769**

**<https://hal.science/hal-03604769>**

Submitted on 10 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier

Des liens alimentaires villes-campagnes en inter-territorialité : le prisme des

« circuits courts de longue distance » approvisionnant Paris et Montpellier

Adrien Baysse-Lainé, Chargé de recherche en géographie, [adrien.baysse-laine@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:adrien.baysse-laine@univ-grenoble-alpes.fr)

Univ. Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po. Grenoble, Pacte, 3800 Grenoble.

Résumé : Le renouveau des liens alimentaires villes-campagnes ne se limite pas aux circuits courts de proximité. Depuis une perspective géographique, l'article se penche sur des circuits hybrides, comptant au plus un intermédiaire mais qui approvisionnent des villes depuis des arrière-pays distants qui ne leur sont pas contigus. Six de ces « circuits courts de longue distance » sont étudiés, à partir d'enquêtes conduites dans l'Amiénois et le sud-est de l'Aveyron. Illustratif d'un pragmatisme spatial, le caractère « local » de ces circuits est perçu de manières opposées par les producteurs et intermédiaires ou consommateurs. Ces circuits sont un moyen pour les espaces ruraux peu denses de tirer plus pleinement profit de la relocalisation alimentaire, mais la formation d'arrière-pays alimentaires en circuits courts reste un processus spatialement sélectif nécessitant à la fois des ressources logistiques et un capital social situé.

Mots clefs : Complémentarité, Intermédiation, Kelbongoo, Logistique, Relocalisation alimentaire

## Introduction

En janvier 2019, je suis à Corbigny pour une session de sensibilisation aux systèmes alimentaires territoriaux à destination des membres d'une association d'éleveurs touchés par la fermeture à venir de l'abattoir local. « *C'est intéressant, vos histoires de circuits courts, mais je pense que ce n'est pas vraiment pour nous : dans la Nièvre, on est loin de tout et surtout des grandes villes !* » Cette réaction de l'un de ces éleveurs fait écho, en creux, à la médiatisation toute particulière de la vente directe et des agricultures urbaines et périurbaines dans la dynamique de relocalisation

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des ‘circuits courts de longue distance’ approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier alimentaire. La littérature scientifique se concentre également en bonne partie sur ces zones au plus près des bassins de consommation, avec notamment des approches définitionnelles (Le Caro et Nahmias, 2012 ; Poulot, 2014) et typologiques (Tornaghi, 2014 ; McClintock, 2014) qui soulignent la maturité des réflexions. Une deuxième thématique structurante des travaux sur la relocalisation alimentaire est celle des circuits courts de proximité (Chiffolleau, 2012), souvent étudiés à l’échelle d’une ville et de ses campagnes contiguës ou bien d’un échelon administratif, notamment régional (Chevallier *et al.*, 2014 ; Guiraud *et al.*, 2014).

L’agriculture des zones plus rurales n’aurait-elle dès lors qu’un rôle résiduel à jouer dans la transition des systèmes alimentaires et un bénéfice somme toute minime à en tirer ? Parmi d’autres, l’exemple du réseau des « Ruches qui disent oui » (RQDO), créé il y a une décennie déjà, invite à nuancer ces interrogations : ce système de commandes en ligne de produits alimentaires diversifiés, distribués hebdomadairement par les producteurs (Stephens, 2020), annonce recruter ces derniers dans un rayon de 250 km autour de chaque lieu de distribution – jusque dans des arrière-pays bien éloignés donc des villes. L’existence des « systèmes alimentaires du milieu » (Brives *et al.*, 2017 ; Le Velly *et al.*, 2020) – des circuits hybrides à proximité organisée de niveau intermédiaire et d’échelle spatiale régionale – soulignent sur un autre plan que la double focale des circuits courts de proximité et de l’agriculture (péri)urbaine ne suffit pas à rendre compte de l’entière du renouveau des liens alimentaires villes-campagnes dans les pays du Nord. De fait, j’ai relevé lors de mes enquêtes des propos soulignant que les circuits courts de proximité saturent déjà, dans certaines zones, la demande des particuliers et qu’une diversification des formes d’intermédiation entre producteurs et consommateurs au sein des systèmes relocalisés s’avère nécessaire.

Relocaliser ne consiste en effet pas nécessairement à commercialiser ou à s’approvisionner au plus proche (Praly *et al.*, 2017), dans une visée d’autonomie alimentaire d’un territoire prédéfini (Grewal et Grewal, 2012), mais souvent plus simplement à passer d’un circuit d’échelle supérieure à un circuit d’échelle inférieure (du mondial ou de l’européen au national, du national au régional ou au local), ce qui limite mécaniquement les circulations (Morgan *et al.*, 2006). A l’inverse de cette logique initiale de réduction, la croissance de la demande d’alimentation locale implique que les bassins

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des ‘circuits courts de longue distance’ approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier

d’approvisionnement effectifs des circuits courts s’étendent progressivement de plus en plus loin au-delà des limites spatiales de l’agriculture périurbaine. A titre d’exemple, un rapport de l’IAURIF<sup>1</sup> (de Biasi, 2015) note que le bassin d’approvisionnement aggloméré de toutes les AMAP<sup>2</sup> franciliennes a tellement crû de 2006 à 2013 que seule la moitié des producteurs approvisionnant la région y est localisé en fin de période, les autres étant répartis principalement dans le Bassin parisien.

Quelques travaux ont déjà questionné ces dimensions spatiales et scalaires de la relocalisation alimentaire. Au-delà de la constitution d’indices de relocalisation (Hein et al., 2006) et de *localness* (Schmitt et al., 2018), des cartographies d’activités liées à la relocalisation (Ilbery et al., 2006) ou de filières territoriales (Penker, 2006) ont été construites. L’approche de l’école du métabolisme urbain permet d’évaluer l’évolution de la part du local par la reconstitution historique de bassins d’approvisionnement (Billen *et al.*, 2012). Enfin, des modèles fictionnels au croisement de la géographie, de l’agronomie et de la nutrition cartographient les bassins alimentaires continus qui seraient nécessaires à l’approvisionnement intégralement local de villes (Peters *et al.*, 2009 ; Darrot, 2014 ; Zasada *et al.*, 2017). Pour approfondir l’étude de la dimension scalaire des circuits courts, ces approches cartographiques doivent être complétées par des approches plus sociales, en termes d’organisation des liens alimentaires villes/campagnes à différentes échelles.

En effet, l’accroissement de la distance spatiale évoquée plus haut implique une autre organisation de la logistique et de la mise en relation entre producteurs et consommateurs que dans des circuits courts de proximité spatiale plus immédiate. Pour explorer cette question, j’étudie – au-delà des réseaux d’envergure nationale dont le recrutement spatial est *a priori* non sélectif (comme les AMAP ou les RQDO) – des circuits indépendants (ancrés dans une région spécifique) et à caractère plus strictement interterritorial (c’est-à-dire reliant un bassin de consommation urbain et un arrière-pays agricole qui ne lui est pas contigu). Je propose de les caractériser comme des « circuits courts de longue distance », du fait de l’importance de la proximité organisée en leur sein (aucun ou un seul intermédiaire) mais de leur plus relative proximité géographique (localisation sur plusieurs régions). Ces circuits produisent une inter-territorialité d’un genre nouveau par rapport aux approvisionnements

---

<sup>1</sup> Institut d’aménagement et d’urbanisme de la région Île-de-France, renommé depuis Institut Paris Région.

<sup>2</sup> Associations pour le maintien d’une agriculture paysanne (Ripoll, 2009).

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier parfois anciens de restaurateurs en produits de campagnes distantes<sup>3</sup> : ils visent des particuliers qui précommandent ou s'abonnent, livrent une à deux fois par semaine l'intégralité des types de produits alimentaires<sup>4</sup> et prennent eux-mêmes en charge la logistique et le maintien de la chaîne du froid.

Cet article s'intéresse plus particulièrement aux formes organisationnelles qui permettent l'émergence et le maintien de ces liens alimentaires inter-territoriaux à faible degré d'intermédiation. L'objectif est de comprendre comment certains espaces agricoles distants deviennent, à la faveur de l'amplification du mouvement de relocalisation, des arrière-pays alimentaires pour les métropoles, et quels liens ils entretiennent aux agricultures périurbaines. En lien avec le dossier spécial, il s'agit de nourrir les réflexions sur de nouvelles formes de liens entre territoires urbains et ruraux, à partir d'une entrée par la coordination d'acteurs disparates des systèmes alimentaires. Une originalité du propos est de se pencher sur des coopérations non pas d'interface, mais qui s'établissent au-delà de discontinuités spatiales.

Pour ce faire, je me concentre sur les pratiques de commercialisation courte à longue distance d'agriculteurs de deux zones rurales, l'Amiénois et le sud-est de l'Aveyron, en les contextualisant dans l'approvisionnement des agglomérations parisienne et montpelliéraine depuis des arrière-pays alimentaires situés respectivement sur les franges du Bassin parisien et dans le sud du Massif central. La concentration exceptionnelle de population du cas parisien permet en effet d'observer des dynamiques tout particulièrement franches de circuits courts de longue distance. Le cas montpelliérain est ici mobilisé comme un contrepoint pour ouvrir des pistes de montée en généralité.

Le propos se concentre d'abord sur six circuits courts de longue distance, leurs logiques de structuration et leur caractère local incertain. Il se penche ensuite sur les arrière-pays produits par ces circuits malgré des freins logistiques et relationnels, et où coexistent différentes formes de relocalisation alimentaire.

## Méthodologie

---

<sup>3</sup> Comme avec les viandes d'Aubrac vendues à Paris dans les brasseries tenues par des Aveyronnais (Brisebarre, 1998).

<sup>4</sup> Fruits, légumes, produits carnés, produits laitiers, épicerie (pâtes, céréales, huiles, préparations etc.), boulangerie et boissons.

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier

Le propos s'appuie sur une partie de mes enquêtes doctorales menée de 2015 à 2018 dans deux zones d'études d'échelle infra-départementale, l'Amiénois et le sud-est de l'Aveyron. Ces dernières ont été choisies pour la diversité de leur profil, notamment en termes de position dans le gradient urbain, ainsi que de type et d'ampleur de la spécialisation agricole. L'Amiénois est une plaine de grandes cultures aux exploitations majoritairement tournées vers les circuits coopératifs et agro-industriels. Le sud-est de l'Aveyron est une moyenne montagne d'élevage ovin où les exploitations sont souvent intégrées au système Roquefort. Des éléments complémentaires, à la fois postérieurs (entretien conduit en 2019 à Paris) et antérieurs (enquête de master 2 en 2014 dans le sud-est de l'Aveyron), sont aussi mobilisés.

Trois bases de données sont utilisées :

- Des entretiens semi-directifs ont été conduits avec des responsables de structures de circuits courts de longue distance (n = 3) ainsi qu'avec des agriculteurs y participant (n = 15), ceci afin de comprendre les modalités de création et de fonctionnement de ces circuits, ainsi que les représentations que ces acteurs ont de la catégorie « local » en termes d'alimentation. D'autres entretiens ont été conduits avec des salariés d'organismes de développement agricole, principalement ceux en charge des circuits courts dans les deux Chambres d'agriculture concernées (Somme et Aveyron). Il s'agissait ici de comprendre comment des acteurs institutionnels importants du développement des circuits courts intégraient dans leur pratique des formes de commercialisation à longue distance. La réflexion s'appuie par ailleurs sur une connaissance fine des mondes agricoles de mes deux terrains, acquise lors d'une soixantaine d'autres entretiens.
- Des analyses documentaires des traces numériques (sites internet, pages facebook) et matérielles (dans la presse agricole locale hebdomadaire) de ces circuits ont également été menées, à la fois dans une visée lexicale considérant l'acception de la catégorie de « local » et dans une visée de cartographie des exploitations membres. Menées une première fois en 2016, elles ont été mises à jour grâce à une veille des sites et des titres de presse concernés.
- Enfin, un questionnaire a été soumis oralement à 90 agriculteurs en circuit court des deux zones d'étude, *de visu* sur des points de vente ou bien par téléphone. Il s'est agi de localiser leurs lieux de

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des ‘circuits courts de longue distance’ approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier commercialisation et d'évaluer les parts des débouchés locaux, régionaux et nationaux dans leurs ventes, afin de contextualiser les pratiques des agriculteurs participant aux circuits courts de longue distance. En effet, ces 90 exploitants représentent l'intégralité (à l'exception des refus d'enquête) de ceux en circuit court dans la zone d'étude de l'Amiénois et l'intégralité de ceux d'un échantillon de communes dans la zone d'étude du sud-est de l'Aveyron (du fait du nombre trop important d'exploitations en circuits courts à l'échelle de la zone d'étude).

L'ampleur des données collectées diffère selon les circuits analysés dans la suite de l'article. Quatre circuits sont situés dans mes zones d'étude (les trois du sud-est de l'Aveyron et Kelbongoo dans l'Amiénois) : je m'appuie pour les étudier sur les trois bases de données évoquées ci-dessus. Deux autres circuits (le Collectif percheron et les Paniers bios du Val de Loire) sont ancrés dans des zones où je n'ai pas enquêté physiquement : je les ai intégrés<sup>5</sup> à mon corpus pour dresser un tableau le plus complet possible des circuits courts de longue distance approvisionnant Paris, à l'image de Kelbongoo. Je m'appuie donc pour ces circuits sur la deuxième base de données (analyses documentaires de traces numériques) ainsi que sur la littérature scientifique.

## 1. Des circuits hybrides de la relocalisation alimentaire

Plusieurs logiques président à la création des circuits courts de longue distance, dont le caractère « local » est perçu de manières opposées depuis l'amont et l'aval.

### 1.1. Des circuits courts entre l'Amiénois et Paris, le sud-est de l'Aveyron et Montpellier

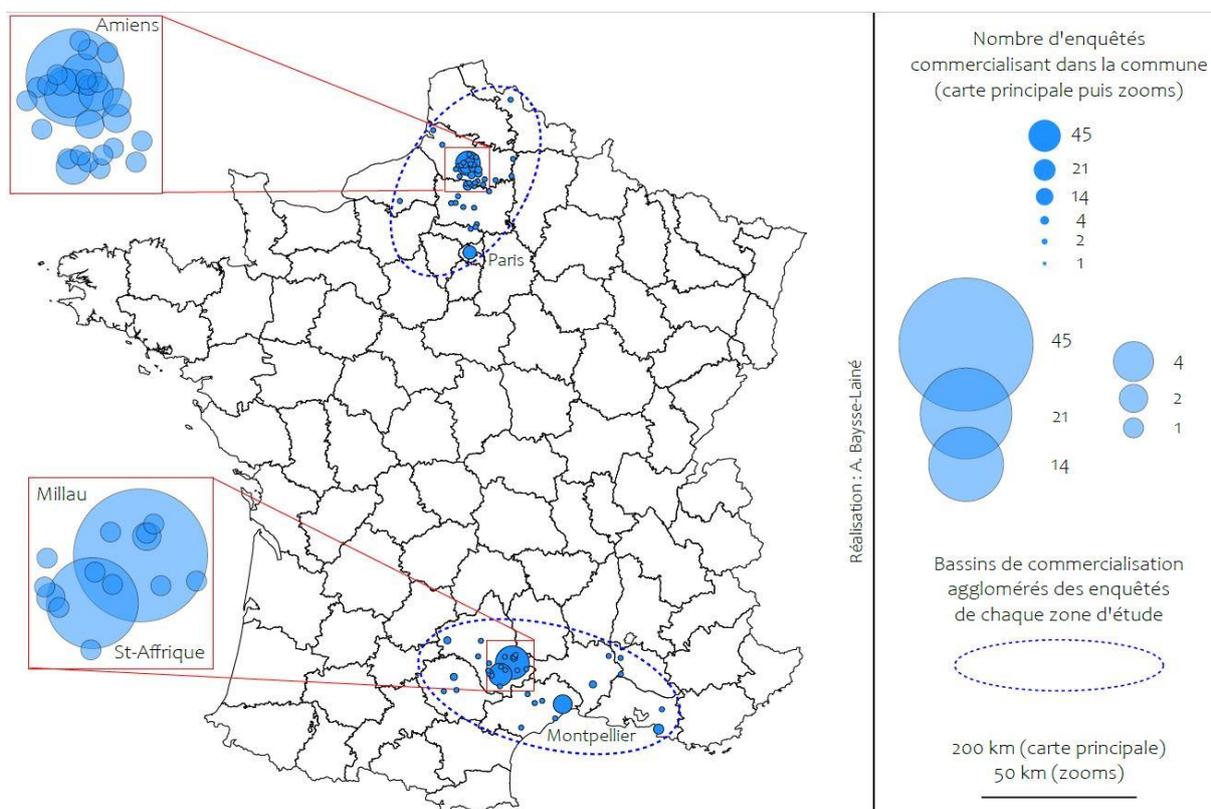
Les rares travaux qui étudient les distances effectivement parcourues au sein des circuits courts par les produits entre leurs lieux de production et leurs lieux de distribution adoptent le plus souvent une perspective urbano-centrée, en remontant les filières depuis les lieux de commercialisation, par exemple d'AMAP (Guiraud, 2019), de Drives fermiers (Deprez, 2017) ou de

---

<sup>5</sup> Par une recherche en ligne des circuits courts approvisionnant Paris depuis le Bassin parisien.

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des ‘circuits courts de longue distance’ approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier marchés (Navarro, 2019). L'étude des circuits courts de longue distance invite à renverser cette perspective, en partant des pratiques de producteurs en circuit court d'espaces ruraux.

La carte 1 représente ainsi l'ensemble des lieux de commercialisation (à l'échelle de la commune) des 90 exploitations en circuit court enquêtées dans les deux zones d'étude. Des zooms détaillent les zones centrales de ces bassins de commercialisation agglomérés. En effet, la très grande majorité des mises en marché se font au sein de l'Amiénois et du sud-est de l'Aveyron, et plus particulièrement dans les agglomérations des villes principales (Amiens, Millau et Saint-Affrique). La dynamique de relocalisation se concentre bien principalement vers des zones locales, ici restreintes à un ou deux milliers de kilomètres carrés.



Carte 1 : Lieux de commercialisation en circuit court des exploitations enquêtées.

Toutefois, les franges de ces bassins agglomérés s'étendent bien plus loin. Depuis l'Amiénois, les lieux de vente s'inscrivent grossièrement dans un triangle Lille-Rouen-Paris – cette dernière ville étant même le deuxième débouché après Amiens. Le bassin aggloméré des enquêtés du sud-est de l'Aveyron est plus étendu, sur 295 km de Marseille à Villefranche-de-Rouergue et 155 km de Béziers à Orange. Quelques villes plus régionales que locales accueillent plusieurs circuits de commercialisation : Albi, Nîmes, Villefranche-de-Rouergue, plus largement Marseille et, surtout, Montpellier.

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier

Les variations saisonnières ne sont pas prises en compte par la carte, mais elles ne semblent être significatives que pour le sud-est de l'Aveyron. Elles se traduisent par une extension du bassin de commercialisation l'hiver et une contraction l'été, dû à l'accueil d'une importante population touristique estivale. De nombreux marchés de producteurs de pays sont alors organisés pour les estivants, qui viennent grossir les rangs des chalands des circuits de proximité annuels. Une maraîchère rapporte ainsi que la vente à Montpellier « *permet de tenir la tête hors de l'eau pendant l'hiver et de ne plus aller aux Assedic ou au RSA. Mais c'est l'été qui donne le chiffre d'affaires qui nous permet de vivre toute l'année* » (entretien, mars 2014).

Cette importante extension spatiale des bassins agglomérés de commercialisation prend sens quand on considère les zones d'étude comme des espaces ruraux polarisés par des centres urbains métropolitains. La petite aire urbaine de Millau fait partie du « système urbain de proximité » de Montpellier (Berroir *et al.*, 2017), tout comme Saint-Affrique et ses campagnes (Férérol, 2013). L'Amiénois est quant à lui dans l'orbite parisienne, qui s'étend sur toute la partie occidentale du Bassin parisien. Les liens alimentaires villes-campagnes à l'échelle régionale reflèteraient ainsi la polarisation plus générale du territoire par des têtes de réseau urbains<sup>6</sup>.

## 1.2. Trois logiques de structuration des circuits

Si certains des agriculteurs enquêtés commercialisent individuellement à Paris ou Montpellier, nombre d'entre eux appartiennent en fait à des groupes. J'en ai repéré six qui mutualisent la logistique pour proposer aux mangeurs urbains un ensemble de produits alimentaires diversifiés.

Les trois premiers groupes à s'être créés rassemblent des agriculteurs partageant des sensibilités syndicales ou en termes de pratiques culturelles. Le GIE des fermes des Grands Causses rassemble depuis 1988 douze agriculteurs autour de ventes hebdomadaires au marché de Montpellier. D'abord issus de la lutte du Larzac, ses membres sont proches de la Confédération paysanne, un syndicat agricole marqué à gauche et membre de la coordination internationale Via Campesina. Le Collectif percheron a été fondé au sein de la branche ornaise de ce même syndicat, en 2009 (Guillemin, 2020).

---

<sup>6</sup> A titre d'exemple, je n'ai trouvé aucune trace de circuits courts de longue distance depuis l'Yonne ou la Champagne, tout aussi proches de Paris que la Picardie, mais dont les villes ne sont pas polarisées par Paris comme le sont Beauvais, Amiens et Saint-Quentin.

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier

Ses vingt-six membres sont principalement situés dans le Perche, qui était, comme le Larzac, une zone de surreprésentation relative de la Confédération paysanne aux élections agricoles de 2019. Enfin, les Paniers bio du Val de Loire rassemblent depuis 2000 quarante agriculteurs principalement situés entre Orléans et Tours. Ces derniers ont ici en commun leur proximité au Groupement régional des agriculteurs biologiques (GRAB) du Centre : ils relèvent donc d'un autre secteur dit alternatif du monde agricole, qui recoupe toutefois celui de l'agriculture paysanne.

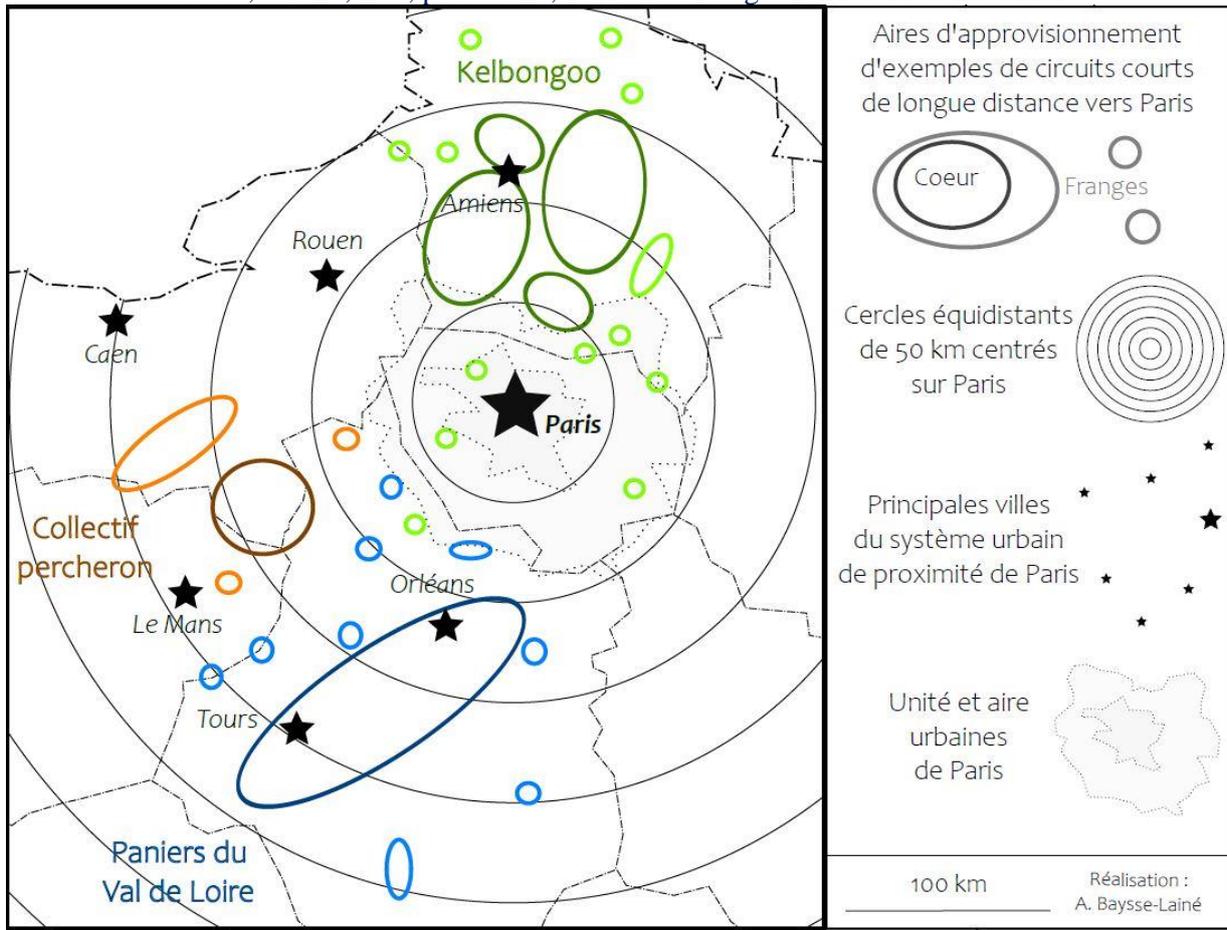
Les trois groupes les plus récents ne se sont pas appuyés sur de telles affinités préexistantes. L'association Court Circuit Paysan du Sud-Aveyron, créée en 2012 par dix agriculteurs avec l'aide de la Chambre d'agriculture, organise des livraisons mensuelles de paniers à Montpellier et dans sa banlieue. Puis, en 2014, seize agriculteurs ont ouvert le magasin de producteurs Lou païsan bio à Saint-Gély-du-Fesc, dans la banlieue montpelliéraine. Enfin, une « entreprise solidaire d'utilité sociale »<sup>7</sup>, Kelbongoo, organise depuis 2013 des commandes groupées vers le nord-est parisien. Elle se distingue des autres circuits par son statut et sa genèse : ce sont initialement un et une associées parisiennes qui ont imaginé la structure puis qui ont démarché des producteurs. D'abord exclusivement picards, ces derniers sont actuellement répartis en trois sous-aires : l'ouest de la Picardie pour la quasi-intégralité des produits, le Val de Loire pour le vin et deux ports atlantiques pour les produits de la mer.

### 1.3 Des circuits relocalisés au caractère local incertain

Ainsi que le montre la carte 2, les exploitations approvisionnant Kelbongoo sont situées majoritairement entre 50 et 150 km de Paris, au-delà des limites de l'aire urbaine, tandis que les exploitations des Paniers bios du Val de Loire sont majoritairement entre 100 et 240 km de Paris et celles du Collectif percheron entre 110 et 160 km. Ces circuits s'inscrivent bien dans un autre rapport au local que d'autres circuits collectifs approvisionnant Paris depuis l'Île-de-France (comme Le marché sur l'eau) ou bien Amiens depuis la Somme (comme Sommes Produits Locaux). Ces derniers recrutent en effet leurs membres dans des périmètres d'au maximum 50 km, peu ou prou centrés sur les aires urbaines respectives des villes où a lieu la mise en marché.

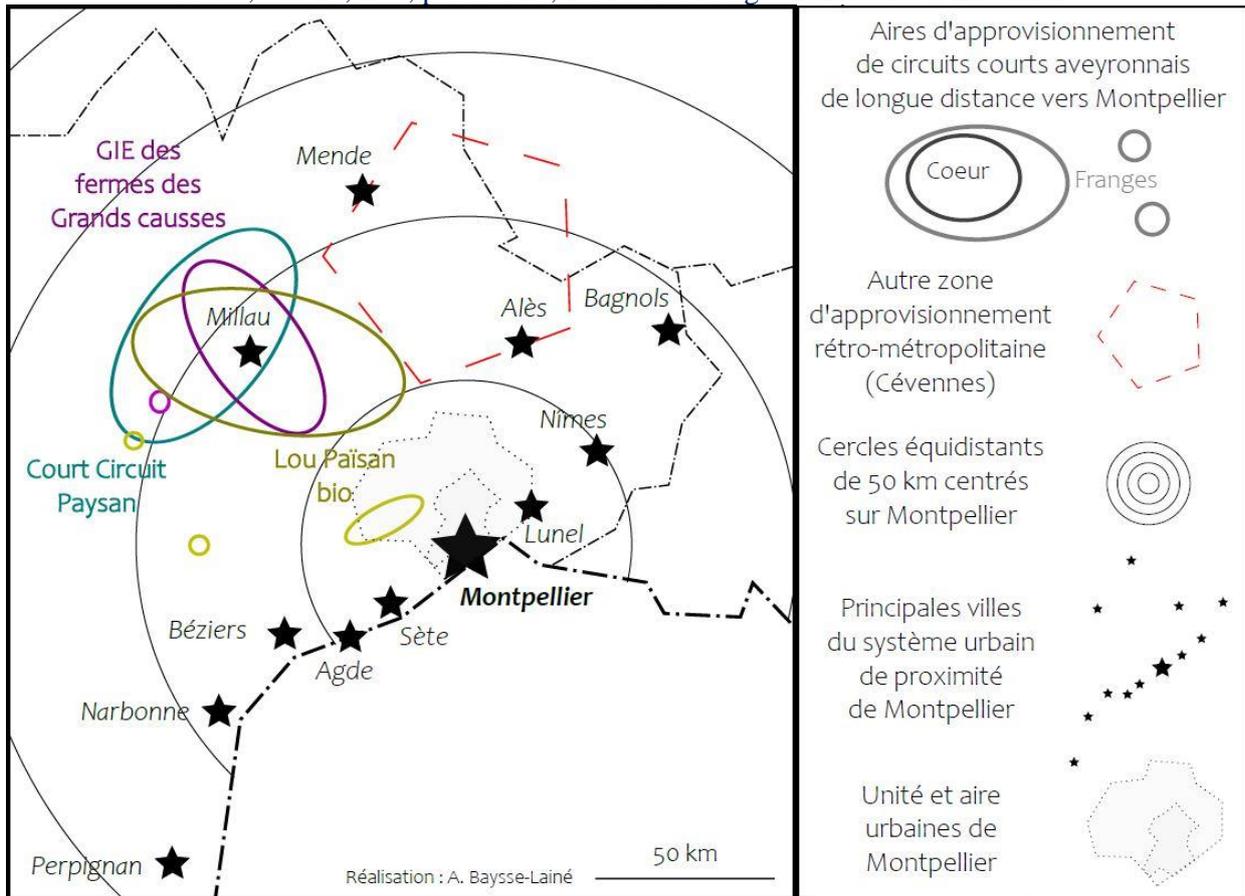
---

<sup>7</sup> ESUS, agrément délivré par les services de l'Etat.



Carte 2 : Localisation des producteurs participant à trois circuits courts de longue distance approvisionnant Paris

Une discontinuité spatiale entre bassin de production et de commercialisation apparaît également dans le cas montpelliérain (carte 3). La majorité des membres des trois circuits sud-est-aveyronnais se situent à vol d'oiseau entre 50 et 125 km de Montpellier, là encore au-delà des limites de l'aire urbaine. Si les distances sont plus faibles que dans le Bassin parisien, elles sont parcourues sur des routes parfois sinueuses pour rejoindre l'autoroute A75 et les distances-temps sont assez similaires.



Carte 3 : Localisation des producteurs participant à trois circuits courts de longue distance approvisionnant Montpellier

Ainsi, aux yeux de nombre d'acteurs de l'amont, ces circuits ne sont pas locaux. Pour un maraîcher de l'Amiénois, le « local » s'arrêterait au-delà de 30 km. Un autre explique ne livrer ses légumes secs à une AMAP « *qu'une fois tous les trimestres, parce que, une heure dix de route toutes les semaines, ça fait loin* » (entretien, novembre 2015). Un paysan-boulangier voisin souligne même que « *l'idéal c'est une dizaine de kilomètres. [...] Je n'avais pas envie de faire de la route, mais la réalité est que les deux tiers de ma production s'écoulent à Amiens* » (entretien, novembre 2015), à 33 km de chez lui.

De la même manière, leur dépassement des frontières administratives met les circuits courts de longue distance en porte-à-faux avec les conceptions du local portées par des dispositifs récents de planification alimentaire. Ces derniers s'inscrivent à l'échelle de territoires contigus, dans une logique d'approvisionnement d'une ville par son agriculture périurbaine, suite au recadrage des circuits courts en circuits de proximité (Gomez et Naves, 2018), puis des circuits de proximité en circuits régionaux

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier (Delfosse, 2012). C'est particulièrement le cas, parmi les PAT<sup>8</sup> engagés ces dernières années, du Projet Alimentaire interTerritorial de la région grenobloise (qui associe les massifs du Vercors, de la Chartreuse et de Belledonne ainsi que le Trièves, le Grésivaudan et le Pays Voironnais) et du PAT de Clermont-Ferrand et du PNR Livradois-Forez. Cette logique d'inter-territorialité contiguë se retrouve dans les « contrats de réciprocité », dispositif lancé en 2015 et programmant des coopérations multisectorielles entre un territoire urbain et un territoire rural. Six des sept contrats de réciprocité signés en 2019 mentionnent des actions de promotion des circuits courts, qu'ils conçoivent entre une ville et des territoires ruraux du même département ou, à la marge, du département voisin (Doré, 2020).

Les discours de promotion de ces circuits courts de longue distance s'appuient néanmoins paradoxalement sur une rhétorique de la proximité spatiale. Ces caractérisations illustrent le flou de la catégorie spatiale de « local » au sein même du mouvement de relocalisation alimentaire (Paranthoën, 2016). La page d'accueil du site du Court Circuit Paysan du Sud-Aveyron<sup>9</sup> fait ainsi référence à des « produits *locaux* », alors même que le chargé de mission Diversification de la Chambre d'agriculture du Sud-Aveyron qui l'accompagne considère que, « *non, vendre à Montpellier, ce n'est plus local* » (entretien, mars 2014). Selon leur position dans la chaîne alimentaire, les acteurs n'appréhendent pas de la même manière les limites spatiales du « local ». Cette catégorie est effectivement socialement située, comme l'ont montré par exemple McEntee (2010) ou Malié (2016) en comparant les perceptions de néo-ruraux et de ruraux autochtones en la matière. Du point de vue de la fondatrice de Kelbongoo, qui s'appuie sur des catégorisations médiatiques, les produits picards sont encore locaux une fois consommés à Paris : « *quand on parle de produits locaux, ce chiffre de 200 à 250 km revient, [...] c'est une des définitions, je pense, un peu classiques : à chaque fois que je lisais un article, c'était le chiffre-clef* » (entretien, novembre 2019). L'entreprise annonce de fait rémunérer à sa juste valeur le travail des « producteurs *locaux*, garants d'une agriculture paysanne durable [... dans leurs] petites fermes familiales »<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Projet alimentaire territorial : démarche de gouvernance issue de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, qui vise à relocaliser les filières alimentaires.

<sup>9</sup> [www.courtccircuitpaysan.com](http://www.courtccircuitpaysan.com), emphase ajoutée, consulté le 25 mai 2021

<sup>10</sup> [www.kelbongoo.com](http://www.kelbongoo.com), emphase ajoutée, consulté le 25 mai 2021.

#### 1.4 Un local inter-territorial pragmatique mais toujours infra-national

Ces discours sont par ailleurs spatialement situés, prenant acte du caractère métropolitain du bassin de consommation. Les limites du local dépendraient notamment de la densité de population, comme l'indique la fondatrice de Kelbongoo : « *si on était sur une plus petite ville, où ce serait plus facile d'accéder aux producteurs, on pourrait se dire 'Allez, le local, pour nous, c'est 100 km', mais comme Paris est très étendu avec la banlieue, on est de toute façon un peu contraint d'aller plus loin* » (entretien, novembre 2019). De fait, l'extension du nombre de producteurs de 31 en 2016 à 96 en 2019 s'est notamment accompagné d'une extension vers le Val de Loire et la façade atlantique pour les produits introuvables en Picardie.

Ces différentiels de disponibilité expliquent, d'après Carroll et Fahy (2015), une telle élasticité spatiale de la catégorie « local » : si un aliment peut être produit à proximité, il n'est considéré comme local que s'il en provient ; à l'inverse, un produit absent de la zone initialement définie comme locale (par une distance ou une appartenance territoriale), est considéré comme local à l'aune de critères étendus : étant *le plus local*, il en devient *local*. La distance n'est alors pas tant un critère de dichotomisation de zones locales et non locales, que le support d'une conception gradualiste du local (Futamura, 2007). De fait, les agricultures périurbaines de Paris et Montpellier sont toutes les deux très spécialisées, respectivement en grandes cultures et en viticulture, et les exploitations en circuits courts y sont très peu nombreuses. Nourrir « localement » les mangeurs urbains nécessite donc d'étendre le bassin d'approvisionnement à la mesure de la très importante demande et de la très faible offre.

En cela, le « local » que ces circuits convoquent ne relève pas entièrement de la proximité spatiale (les circuits de l'agriculture périurbaine proposent des produits plus locaux) ni non plus de la qualification de territoires particulièrement reconnus (les produits sont « de Picardie » ou « du Perche », sans que cela renvoie à des appellations institutionnalisées). A mi-chemin entre le local différencié du terroir, d'origine européenne (Delfosse, 2013), et le local indifférencié – proche, quotidien et banal – du locavorisme, issu de cercles alternatifs états-uniens (Poulot, 2012), les produits

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des ‘circuits courts de longue distance’ approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier ordinaires mais pas de nulle part des circuits courts de longue distance évoquent en partie les « produits ordinaires requalifiés » (Garçon, 2012).

Malgré son pragmatisme spatial, une telle conception inter-territoriale du local alimentaire tranche avec les dynamiques en cours depuis le début de la crise du Covid d’institutionnalisation de mots d’ordres initialement contestataires. La relocalisation alimentaire a connu une médiatisation importante au début du premier confinement, notamment à la suite du regret exprimé par Emmanuel Macron dans son discours du 12 mars 2020 (« *déléguer notre alimentation [...] est une folie* »). Dans ce cadre, la mobilisation par des acteurs conventionnels (notamment les syndicats agricoles majoritaires FNSEA<sup>11</sup> et JA) des objectifs nouvellement légitimes de relocalisation et de souveraineté alimentaire a atténué leur radicalité. A titre d’exemple, les annonces présidentielles du « Grand rendez-vous de la souveraineté alimentaire », organisé le 18 mai 2021, dessinent une souveraineté alimentaire bien éloignée de celle défendue par la Via Campesina depuis les années 1990, comme un rééquilibrage émancipateur des rapports de pouvoir dans les chaînes agro-alimentaires au profit des producteurs, notamment de pays du Sud, et intimement liée à une relocalisation de l’alimentation (Edelman *et al.*, 2014). Cette version gouvernementale est plutôt à comprendre à une échelle strictement nationale (et non locale) et consiste en un renforcement de la politique commerciale, ainsi qu’en l’introduction de mécanismes assurantiels face aux risques climatiques.

## 2. Des arrière-pays alimentaires des métropoles dans certaines campagnes distantes

Les circuits courts de longue distance sont un moyen pour les espaces ruraux peu denses de tirer plus pleinement profit de la relocalisation alimentaire. Ces espaces ne deviennent toutefois des arrière-pays alimentaires de métropoles qu’au prix d’une organisation fine de la logistique.

### 2.1. Une complémentarité entre circuits courts de longue distance et de proximité...

---

<sup>11</sup> Fédération nationale des syndicats d’exploitants agricoles ; Jeunes agriculteurs.

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier

Les circuits courts de longue distance sont plus complémentaires que concurrents des circuits de proximité, notamment quand ils servent à écouler une production trop importante par rapport aux besoins des populations locales. En quelque sorte, il s'agit pour les agriculteurs de vendre loin pour vendre mieux, ce qui permet de continuer à vendre aussi au plus près.

Dans l'Amiénois, les circuits courts de longue distance permettent d'étoffer l'offre alimentaire locale : des ateliers sont créés au sein d'exploitations prioritairement pour nourrir la région parisienne, mais leur surplus sont vendus localement. Sans la commercialisation de longue distance, celle de proximité ne serait parfois pas rentable, ou du moins suffisante pour l'équilibre économique des exploitations. La fondatrice de Kelbongoo souligne ainsi que « *[tel] très petit maraîcher bio, quand on l'a rencontré, il faisait des marchés et des AMAP, mais il était épuisé : il n'avait plus le temps d'écouler en direct tous ses volumes. Il nous a dit clairement que la vente directe était le plus rémunérateur, mais que c'était beaucoup de travail, de temps* » (entretien, novembre 2019). Un autre maraîcher, dont la ferme accueille un des points de dépôt de Kelbongoo, a développé par ce biais des contacts avec d'autres producteurs, dont il a ensuite intégré les produits à son magasin à la ferme pour le rendre plus attractif. Dans le sud-est de l'Aveyron, les membres du GIE des fermes des Grands Causses ont fondé un magasin de producteurs à Millau douze ans après avoir débuté leurs ventes collectives sur les marchés de Montpellier et approvisionnent désormais simultanément les deux villes.

En conséquence, ces circuits courts de longue distance sont promus par les Chambres d'agriculture. Le profil social défavorisé d'Amiens contribue à la faiblesse de la demande d'alimentation locale : par rapport aux autres communes-centres des villes intermédiaires au Nord de la Loire, « Amiens se différencie par des revenus avant redistribution plus modestes et par de fortes inégalités entre les ménages qui se creusent au fil du temps » (Maillard et Baron, 2016). Le tableau 1 étend ce constat aux couples villes intermédiaires/têtes de réseaux urbains de l'échantillon : le revenu disponible médian des Parisiens est par exemple une fois et demi supérieur à celui des Amiénois. La cheffe du pôle Diversification de la Chambre d'agriculture considère ainsi que l'offre samarienne sature la demande amiénoise et que « *maintenant, l'idée, c'est d'aborder les marchés parisiens* » (entretien, mars 2016), notamment par le biais de Kelbongoo, qui a été présenté lors d'une formation

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des ‘circuits courts de longue distance’ approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier organisée à son initiative. Dans le sud-est de l’Aveyron, l’offre de viandes ovine et bovine et de fromages ovins dépasse également la demande. La Chambre d’agriculture a répondu à une demande d’agriculteurs en accompagnant la création de l’association Court Circuit Paysan du Sud-Aveyron, ainsi que le rapporte le chargé de mission : « *ils nous ont dit ‘On a conscience que le Sud-Aveyron c’est un endroit où les revenus sont très bas et où donc on aura peut-être du mal à vendre nos produits qui sont plus chers : aidez-nous à vendre ensemble sur Montpellier, où il y a des revenus et du monde, du monde, du monde !’* » (entretien, février 2014). Une telle « stratégie d’extraversion » à motivation économique est également observée par Raton et Raimbert (2019) chez des producteurs en circuit courts du Hainaut faisant le choix d’aller vendre dans les villes de l’Aisne plutôt qu’à proximité, du fait de la précarité ressentie des consommateurs locaux.

	Saint-Affrique	Millau	Montpellier	Saint-Gély-du-Fesc	Amiens	Paris
Unité urbaine	19 524	19 040	20 294		18 779	22 694
Commune	19 420	18 967	17 814	27 207	17 798	26 808

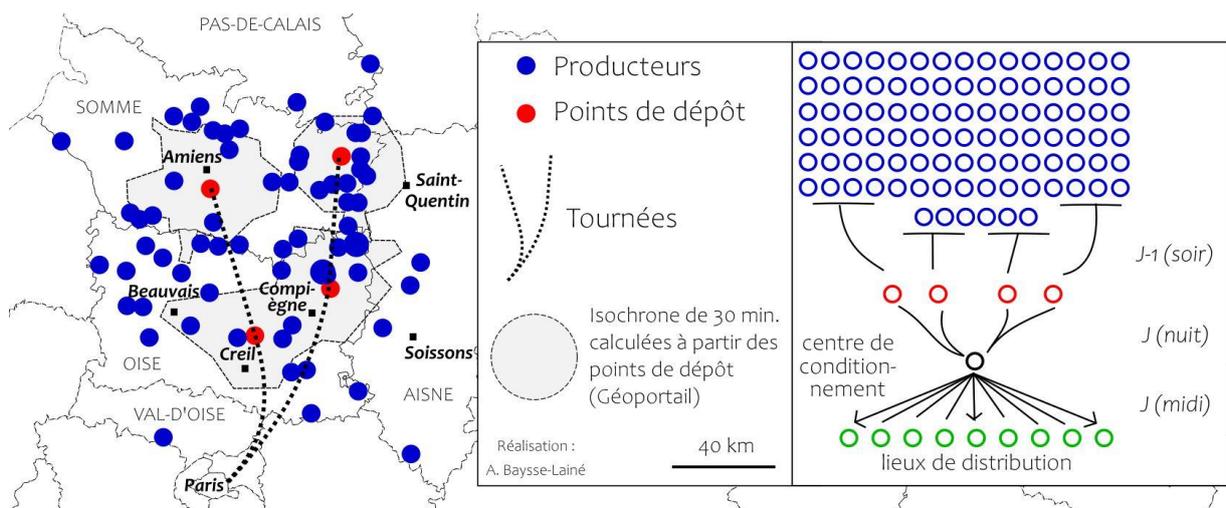
Tableau 1 : Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2016, en euros. Source : INSEE.

Cet accompagnement n’est pas exclusif du développement de circuits courts de proximité : en parallèle, la Chambre d’agriculture a créé en 2014 le Drive Fermier du Centre Aveyron, notamment pour approvisionner l’agglomération de Rodez. À l’échelon local, face à la multiplication très rapide des installations en circuits courts de proximité en maraîchage, qui conduit à une saturation de l’offre au marché de Saint-Affrique, l’élu communautaire à l’agriculture appelle également de ses vœux une complémentarité entre circuits, à la fois locaux et régionaux mais aussi de détail et de demi-gros : « *la priorité est aux circuits courts pour l’alimentation locale, mais pour le complément de production, il faut organiser une plate-forme de commercialisation vers les centres urbains* » (entretien, janvier 2016).

C’est donc simultanément à plusieurs échelles qu’a lieu la relocalisation alimentaire. La transition agricole et alimentaire conduit à la coexistence (Gasselin *et al.*, 2020) de circuits courts et de circuits longs, mais aussi, au sein des circuits courts, entre des formes de portées spatiales diverses, qui s’adaptent aux différentiels de spécialisation des agricultures périurbaines et rurales.

## 2.2. ... qui implique de dépasser les freins logistiques et relationnels de l’inter-territorialité métropoles/campagnes

Par rapport aux circuits courts de proximité, les circuits de l’échantillon sont confrontés à de plus longs trajets. Selon les cas, des acteurs divers assurent les fonctions d’intermédiation rendues nécessaires par la distance, à savoir le regroupement des producteurs, l’identification des consommateurs et la mise en œuvre de la logistique. Pour le Collectif percheron et les trois circuits sud-est-aveyronnais, qui rassemblent peu d’agriculteurs et ont peu de lieux de distribution, ce sont les producteurs qui assurent ces fonctions, avec un tour de rôle pour les livraisons. Avec plus de cent points de dépôt, les Paniers bios du Val de Loire font, quant à eux, appel à des entreprises d’insertion pour leur logistique. De son côté, Kelbongoo assure ces trois fonctions d’intermédiation et apparaît de ce fait comme une forme intermédiaire vers un circuit plus long, avec un pilotage du circuit par l’acteur intermédiaire plutôt que par les producteurs. Son approvisionnement bi-hebdomadaire est organisé autour de deux tournées reliant quatre points de dépôt à un centre de conditionnement en Seine-Saint-Denis, lequel approvisionne ensuite quatre lieux de vente dans le nord-est de la capitale et cinq en proche banlieue (carte 4). Situés à moins d’une demi-heure de route de la plupart des fermes qui en dépendent, ces points de dépôt sont approvisionnés par les producteurs la veille des tournées.



Carte 4 : Organisation logistique de l’approvisionnement de Kelbongoo

Au-delà de la gestion d’une chaîne logistique impliquant de nombreux producteurs ou lieux de distribution, approvisionner une agglomération aussi étendue et peuplée que Paris nécessite d’activer

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier

un capital social situé. Les producteurs du Collectif percheron ont accumulé ce capital en amont de la création du circuit, grâce à la fréquentation du Perche ornais par de nombreux Franciliens y possédant des résidences secondaires (Baysse-Lainé et Guillemain, 2021). Les agriculteurs de Kelbongoo en étaient dépourvus et c'est l'entreprise qui a assuré la structuration du circuit. Lorsqu'elle précise le choix de s'approvisionner auprès d'agriculteurs picards plutôt que franciliens, sa fondatrice évoque les effets à la fois logistique et psychologique du caractère métropolitain de Paris : « *les producteurs d'Île-de-France [sont] sur-sollicités, ils n'ont pas besoin de nous, parce que, géographiquement déjà, c'est plus proche, et puis il y a des liens sociaux. [...] Notre plus-value, c'est d'aller un petit peu plus loin, [...] de vraiment permettre à ces producteurs de Picardie d'accéder au débouché parisien, parce qu'eux n'iraient jamais prendre leur voiture, se taper les embouteillages, identifier les consommateurs, aller sur les marchés. [...] En livrant à vingt minutes de chez eux en vrac [dans les quatre points dépôts], ils accèdent au débouché de Paris, [...] alors que certains en] ont un peu peur : ils y vont à reculons, parce que c'est la grande ville, ils ne savent pas trop comment ça marche* » (entretien, novembre 2019). De fait, les exploitants réussissant à mettre en place des tournées individuelles vers de grandes villes sont très rares, mes enquêtes n'ayant permis de repérer qu'un seul contre-exemple à l'échelle des zones d'étude<sup>12</sup>.

### 2.3 Un processus spatialement sélectif, à la campagne mais aussi en ville

La mise en lumière du pilotage du circuit par un acteur intermédiaire permet de comprendre comment certaines zones rurales peuvent devenir des arrière-pays alimentaires en circuits courts.

En effet, c'est l'absence préalable de collectifs de producteurs picards organisés pour vendre à Paris qui a permis à Kelbongoo de se développer. L'entreprise a pu offrir un service à des agriculteurs plutôt atypiques et restant isolés : « *on s'adresse plutôt à la nouvelle génération ; les producteurs ont tous la trentaine, ils essaient d'aller vers le bio ou y sont déjà, mais ils sont un peu seuls dans leur galère, parce que ce n'est pas la culture agricole standard en Picardie* » explique la fondatrice de Kelbongoo (entretien, novembre 2019). Cette remarque rejoint le constat d'un tropisme individualiste

---

<sup>12</sup> Depuis le sud-est de l'Aveyron, le GAEC Grau et Barrau livre ses viandes dans huit villes méditerranéennes, à raison d'une tournée toutes les deux semaines.

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier des exploitants amiénois, rappelé par d'autres enquêtés (cheffe du pôle Diversification de la Chambre d'agriculture et animateur de l'association régionale Terre de Liens). De fait, les types de circuits courts les plus surreprésentés dans l'Amiénois sont individuels (ventes à la ferme et distributeurs automatiques : Baysse-Lainé, 2020) et le premier point de vente collectif de producteurs de la zone n'a ouvert qu'en 2019, dans la banlieue d'Amiens.

Dans ce contexte, le recrutement des producteurs de Kelbongoo s'est effectué en remontant les chaînes d'interconnaissance affinitaires, à partir des premiers agriculteurs ayant accepté de fournir des produits à la jeune entreprise. Le fondateur « *a pris sa voiture pour aller en Picardie, est allé voir les marchés, discuter avec les gens, s'arrêter dans les fermes dès qu'il voyait un panneau. [...] Les producteurs qui étaient contents du service [...] en ont parlé autour d'eux. [...] On est passé pas mal par le réseau Bienvenue à la ferme<sup>13</sup>, parce qu'on se disait que ce sont des gens qui ouvrent les portes, qui sont dans le dialogue, transparents. [...] Et puis [un des premiers producteurs en] était le président dans la Somme* » (entretien, novembre 2019).

Kelbongoo a donc à la fois ouvert un nouveau marché (parisien) à un collectif organisé et fédéré d'autres agriculteurs individuels autour de ce projet. L'entreprise n'a commencé à développer des liens avec les organisations professionnelles agricoles, comme la Chambre d'agriculture et le GRAB Bio en Hauts-de-France, que six ans après sa création, une fois son réseau de producteurs étoffé. En comparaison avec les cas du Perche et du Val de Loire, les facteurs exogènes dominant donc largement dans la genèse de l'arrière-pays alimentaire picard. Ceci s'explique par un contexte agricole peu favorable aux alternatives agricoles et alimentaires<sup>14</sup>, et notamment aux circuits courts, du fait de la prégnance de filières longues anciennes et rémunératrices. Ce pilotage par un acteur urbain de l'extension d'un réseau de producteurs n'est pas sans rappeler celui qu'a conduit la structure-chapeau nationale des RQDO. Celle-ci avait ainsi identifié en 2015 cinq secteurs du Bassin parisien à « explorer » pour optimiser l'organisation logistique (de Biasi, 2015, p. 85).

---

<sup>13</sup> Réseau national de producteurs fermiers et d'accueils à la ferme animé par les Chambres d'agriculture.

<sup>14</sup> A titre d'exemple, en 2018, l'agriculture biologique ne représentait que 1,2 % des surfaces agricoles dans la Somme contre 8,5 % à l'échelle nationale.

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier

Le pilotage par l'aval apparaît également dans le choix des quartiers où les distributions ont lieu, en lien avec l'objectif annoncé par Kelbongoo de « relocalisation alimentaire solidaire ». Alors que les autres circuits sont implantés dans des quartiers aisés à dessein (Lou païsan bio) ou dans tous les types sociaux de quartiers de l'agglomération (Collectif percheron, Paniers bios du Val de Loire), Kelbongoo distribue ses produits dans des quartiers défavorisés, plusieurs étant classés politique de la ville. Ce choix s'explique par la double ambition du circuit d'augmenter le revenu des producteurs et d'amener vers des produits de qualité des populations qui n'en bénéficient pas, en lien avec son statut d'ESUS : « *on veut que tout le monde puisse bien se nourrir et que les producteurs ne soient pas un marché de niche pour bobos parisiens. [... Donc] le producteur est bien rémunéré, nous on essaye de vivre comme on peut et le consommateur a un produit accessible* » (entretien, novembre 2019).

L'action spatialement sélective de Kelbongoo s'exprime ainsi aux deux extrémités de la chaîne : dans la formation d'un arrière-pays alimentaire en circuit court dans un espace agricole très majoritairement tourné vers les circuits longs, mais aussi dans la création d'une offre alimentaire en circuit court dans des quartiers urbains qui en étaient dépourvus, à l'image des « déserts de circuits courts » identifiés par Nikolli *et al.* à Lyon (2015).

## Conclusion

La catégorie « circuit court de longue distance » vise à caractériser des circuits hybrides, qui se distinguent d'autres circuits courts par la distance relativement importante et la discontinuité spatiale qu'ils instaurent entre un bassin de production ancré dans une région (un arrière-pays alimentaire) et un bassin de consommation urbain. Cette définition n'inclut donc pas des réseaux nationaux de circuits courts dont les bassins de production sont à la fois proches et lointains ainsi que répartis de manière spatialement homogène autour de leurs bassins de consommation, sans origine particulière (comme les RQDO ou les AMAP, plus proche du modèle idéal-typique de l'indifférenciation du locavorisme). Elle se concentre au contraire sur des circuits indépendants, qui se caractérisent tout particulièrement par une diversité d'organisation des fonctions d'intermédiation (avec un pilotage par

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier  
l'aval original dans le cas de Kelbongoo) ainsi que par des formes discontinues d'inter-territorialité qui diffèrent des modèles spatiaux des politiques publiques de relocalisation alimentaire.

Un des apports de l'article au dossier spécial réside dans l'analyse des modalités de coordination d'acteurs disparates des systèmes alimentaires (agriculteurs de zones très rurales, conseillers de Chambre, animateurs syndicaux, entrepreneurs sociaux urbains, entreprises de logistique) dans ces circuits. L'originalité spatiale et scalaire de ces nouvelles formes de liens entre territoires urbains et ruraux tient en effet notamment à la spatialité des coopérations qu'ils impliquent, non pas d'interface mais discontinues.

En effet, avec le développement de types de circuits courts de plus en plus variés, la demande en alimentation locale est couverte, et même dépassée, par l'offre dans certaines zones parmi les moins peuplées mais les plus agricoles du territoire français. Pour conserver les valeurs et les apports des circuits courts en termes de revenu et de proximité sociale, des « circuits courts de longue distance » se sont organisés, notamment depuis des secteurs agricoles alternatifs, pour approvisionner des grandes villes distantes. Des territoires éloignés de métropoles, comme l'Amiénois pour Paris ou le sud-est de l'Aveyron pour Montpellier, deviennent ainsi des arrière-pays alimentaires en circuits courts, ce qui conduit à une catégorisation locale pragmatique sur le plan spatial. Si ces circuits sont promus par les organisations professionnelles agricoles, qui y voient un moyen de vendre loin pour vendre mieux, ils sont aussi vecteurs du maintien d'une offre alimentaire locale dans certaines zones rurales qui en seraient sinon dépourvues du fait du manque de rentabilité. Leur formation nécessite toutefois de dépasser les freins logistiques et relationnels de l'inter-territorialité métropoles/campagnes et reste un processus spatialement sélectif.

Sur le plan opérationnel, les circuits courts de longue distance ouvrent de nouvelles opportunités de commercialisation et de consommation relocalisées. Il s'agit à la fois de renforcer l'offre de circuits courts dans les grands pôles dépourvus d'une agriculture périurbaine diversifiée et de valoriser la production de zones peu denses souvent couvertes par les circuits coopératifs ou agro-industriels, à l'instar de la Nièvre mentionnée en introduction.

Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier

Enfin, l'objet « circuits courts de longue distance » a été construit dans le cadre d'une recherche doctorale où il n'était pas central. Le rôle de ces circuits dans les relations alimentaires villes-campagnes pourrait être précisé en développant de nouveaux cas d'étude dans d'autres grandes villes que Paris et Montpellier. Ceci permettrait notamment de renforcer les analyses en termes de taille de la ville commandant les dynamiques de relocalisation, ainsi que celles relatives au rôle du degré de spécialisation de l'agriculture périurbaine sur l'essor de circuits de longue distance.

Je tiens à remercier les deux relecteur-trices anonymes pour leurs retours très stimulants, ainsi que

Pierre Guillemain pour nos échanges approfondis autour de la notion d'arrière-pays alimentaire.

## Références bibliographiques

Baysse-Lainé A., 2020. Agriculteurs, exploitations et territoires de la transition vers une alimentation relocalisée. *Bulletin de l'association des géographes français*, 97 (4), 466-481.

Baysse-Lainé A., Guillemain P., 2021. Les circuits courts distants approvisionnant Paris. Des arrière-pays alimentaires à l'échelle de la mégarégion. *Atlas collaboratif de la mégarégion parisienne*, Rouen : UMR CNRS 6266 IDEES, Université de Rouen Normandie, DOI : 10.48390/0005-gz84.

Berroir S., Cattan N., Dobruszkes F., Guérois M., Paulus F., Vacchiani-Marcuzzo C., 2017. Les systèmes urbains français : une approche relationnelle. *Cybergeo*, DOI : 10.4000/cybergeo.27945.

de Biasi L., 2015. Les filières courtes de proximité au sein du système alimentaire francilien. Fascicule 6 : chiffres clés et analyse qualitative par mode de commercialisation. *Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France*.

Billen G., Barles S., Chatzimpiros P., Garnier J., 2012. Grain, Meat and Vegetables to Feed Paris: Where Did and Do They Come from? Localising Paris Food Supply Areas from the Eighteenth to the Twenty-First Century. *Regional Environmental Change* 12 (2), 325-335.

- Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier
- Brisebarre A.-M., 1998. Le bœuf de pâques et la « vache qui rassure ». *Journal des anthropologues*, 74, 67-82.
- Brives H., Chazoule C., Fleury P., Vandembroucke P., 2017. La notion d' « agriculture du milieu » est-elle opérante pour l'analyse de l'agriculture de Rhône-Alpes ? *Economie rurale* 357, 41-56.
- Carroll B. E., Fahy F., 2015. Locating the Locale of Local Food: The Importance of Context, Space and Social Relations. *Renewable Agriculture and Food Systems* 30 (6), 563-576.
- Chevallier M., Dellier J., Plumecocq G., Richard F., 2014. Dynamiques et structuration des circuits courts agroalimentaires en Limousin : distance institutionnelle, proximités spatiale et relationnelle. *Géographie, économie, société* 16 (3), 339-62.
- Chiffolleau Y., Prevost B., 2012. Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Norois* 224, 7-20.
- Corade N., Lemarié-Boutry M., Gomez A., Pérès S., 2019. Existe-t-il une ambiance territoriale favorable au développement et au maintien des circuits courts et de proximité ? 13<sup>èmes</sup> Journées de recherche en sciences sociales SFER-INRA-CIRAD, Bordeaux, 12-13 décembre.
- Darrot C., 2014. Rennes, ville vivrière ? *Pour* 224, 405-414.
- Delfosse C., 2012. La France et ses terroirs. Un siècle de débats sur les produits et leurs liens à l'espace. *Pour*, 215-216, 63-74.
- Delfosse C., 2013. Produits de terroir et territoires. Des riches heures du développement rural à la gouvernance métropolitaine. *Sud-Ouest européen* 35, 17-29.
- Deprez S., 2017. Les drives : une proximité renforcée ou réinventée ? Quand la distribution alimentaire connectée réécrit les territoires d'approvisionnement des consommateurs. *Flux* 109-110, 102-117.
- Doré G., 2020. Quelles coopérations entre les métropoles et les territoires voisins ? *Métropolitiques*.  
URL : <https://metropolitiques.eu/Quelles-cooperations-entre-les-metropoles-et-les-territoires-voisins.html>
- Edelman M., Weis T., Baviskar A., Borrás S., Holt-Gimenez E., Kandiyoti D., Wolford W., 2014. Critical perspectives on food sovereignty. *The Journal of Peasant Studies*, 41 (6), 911-931.

- Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des ‘circuits courts de longue distance’ approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier
- Férérol M.-E., 2013. Le modèle de Christaller et les espaces interstitiels du Massif central. *M@ppemonde*, 112. URL : <http://mappemonde.mgm.fr/num40/articles/art13402.html>
- Futamura T., 2007. Made in Kentucky: The meaning of “local” food products in Kentucky’s farmers’ markets. *The Japanese Journal of American Studies* 18, 209–227.
- Garçon L., 2012. La mobilisation d’acteurs autour de biens ordinaires requalifiés : un exemple en Ligurie. *Pour* 215-216, 161-168.
- Gasselin P., Lardon S., Cerdan C., Loudiyi S., Sautier D., 2020. The Coexistence of Agricultural and Food Models at the Territorial Scale: An Analytical Framework for a Research Agenda. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 101, 339-361.
- Gomez A., Naves P., 2018. Le gouvernement des circuits courts et de proximité à l’épreuve des territoires : une illustration dans quatre départements. *Revue Française de Socio-Économie* 20, 259-277.
- Grewal S., Grewal P., 2012. Can cities become self-reliant in food? *Cities*, 29 (1), 1-11.
- Guillemin P., 2020. Les mondes légumiers et maraîchers en Normandie : hétérogénéité sociale et renouvellement de filières agricoles et alimentaires. Thèse de doctorat en géographie, Université de Caen Normandie.
- Guiraud N., Laperrière V., Rouchier J., 2014. Une géographie des circuits courts en région Provence-Alpes-Côte d’Azur. *L’Espace géographique* 43 (4), 356-373.
- Guiraud N., 2019. Le retour des ceintures maraîchères ? Une étude de la proximité géographique des AMAP en Bouches-du-Rhône (2006-2015) ». *Géocarrefour* 93, DOI : 10.4000/geocarrefour.13873.
- Hein J. R., Ilbery B., Kneafsey M., 2006. Distribution of Local Food Activity in England and Wales: An Index of Food Relocalization. *Regional Studies* 40 (3), 289-301.
- Ilbery B., Watts D., Simpson S., Gilg A., Little J., 2006. Mapping Local Foods: Evidence from Two English Regions. *British Food Journal* 108 (3), 213-225.
- Le Caro Y., Nahmias P., 2012. Pour une définition de l’agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales. *Environnement Urbain / Urban Environment* 6, 1-16.

- Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier
- Le Velly R., Désolé M., Chazoule C., 2020. Reprendre la main sur le marché : la construction de circuits intermédiés innovants pour la viande bovine. *Revue Française de Socio-Economie* 24 (1), 129-147.
- Maillard M., Baron G., 2016. *Amiens, une ville socialement contrastée*, rapport d'analyse, Insee.
- McEntee J., 2010. Contemporary and Traditional Localism: A Conceptualisation of Rural Local Food. *Local Environment* 15 (9-10), 785-803.
- McClintock N., 2014. Radical, reformist, and garden-variety neoliberal: coming to terms with urban agriculture's contradictions. *Local Environment* 19 (2), 147-71.
- Morgan K., Marsden T., Murdoch J., (dir.), 2006. *Place, Power and Provenance in the Food Chain*. Oxford University Press : Londres.
- Navarro A., 2019. Le marché de plein vent alimentaire, un lieu en marge du commerce de détail alimentaire français ? *Géocarrefour* 93, DOI : 10.4000/geocarrefour.13909.
- Nikolli A., Le Gall J., Laval M. 2015. Les marges sociales et les franges agricoles se tournent-elles le dos ? *Projets de paysage*, 13. DOI : 10.4000/paysage.10182
- Paranthoën J.-B., 2016. *L'organisation des circuits courts par les intermédiaires. La construction sociale de la proximité dans les marchés agroalimentaires*. Thèse de doctorat en sociologie, Université de Bourgogne.
- Penker M., 2006. Mapping and Measuring the Ecological Embeddedness of Food Supply Chains. *Geoforum* 37 (3), 368-379.
- Peters C. J., Bills N. L., Lembo A. J., Wilkins J. L., Fick G. W., 2009. Mapping Potential Foodsheds in New York State: A Spatial Model for Evaluating the Capacity to Localize Food Production. *Renewable Agriculture and Food Systems* 24 (1), 72-84.
- Poulot M., 2012. Vous avez dit « locavore » ? De l'invention du locavorisme aux Etats-Unis. *Pour* 215-216, 349-354.
- Poulot M., 2014. Agriculture et acteurs agricoles dans les mailles des territoires de gouvernance urbaine : nouvelle agriculture, nouveaux métiers ? *Espaces et sociétés* 158 (3), 13-30.

- Baysse-Lainé A., 2021, « Des liens alimentaires villes-campagnes en interterritorialité : le prisme des 'circuits courts de longue distance' approvisionnant Paris et Montpellier », *Géographie, économie, société*, vol. 23, n° 4, p. 507-526, DOI : 10.3166/ges.2021.0016 © Lavoisier
- Praly C., Chazoule C., Delfosse C., Mundler P., 2014. Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. *Géographie, économie, société* 16 (4), 455-478.
- Raton G., Raimbert C., 2019. Livrer en circuits courts : les mobilités des agriculteurs comme révélateur des territoires alimentaires émergents. Étude de cas dans les Hauts-de-France. *Géocarrefour* 93, DOI : 10.4000/geocarrefour.13993.
- Ripoll F., 2009. Le concept "AMAP". Promotion et mise en pratique(s) d'une nouvelle norme d'échange entre consommateurs et producteurs agricoles. *Géographie et cultures*, 72, 99-116.
- Schmitt E., Dominique B., Six J., 2018. Assessing the Degree of Localness of Food Value Chains. *Agroecology and Sustainable Food Systems* 42 (5), 573-598.
- Stephens R., 2020. Circuits alimentaires alternatifs et transition du régime de "provision". Etude sociotechnique dans le contexte francilien. Thèse de doctorat en sociologie, AgroParisTech.
- Tornaghi C., 2014. Critical Geography of Urban Agriculture. *Progress in Human Geography* 38 (4), 551-567.
- Zasada I., Schmutz U., Wascher D., Kneafsey M., Corsi S., Mazzocchi C., Monaco F., Boyce P., Doernberg A., Sali G., Piorr A., 2017. Food beyond the City. Analysing Foodsheds and Self-Sufficiency for Different Food System Scenarios in European Metropolitan Regions. *City, Culture and Society* 16, 25-35.